

# Rapport de durabilité 2023



# Édito



**Paul de Leusse,**  
CEO

**N**otre responsabilité est de travailler pour le futur. Loin d'être une évidence, cette affirmation est en réalité une prise de position forte, dans un secteur où la rentabilité s'envisage souvent sur le court terme. Chez Sienna IM, nous sommes convaincus, que dans la transformation que l'économie doit opérer pour évoluer vers un modèle plus durable et plus juste, le secteur financier porte une responsabilité particulière. Parce que nos choix de financement et d'investissement contribuent à façonner le visage de notre économie, et ce sur le long terme, nous devons réfléchir nos décisions pour qu'elles contribuent à dessiner un futur souhaitable.

Pour ce faire, nous nous efforçons d'inscrire Sienna IM et ses investissements dans une trajectoire de durabilité forte. Nous avons défini des standards environnementaux, sociaux et de gouvernance ambitieux que nous appliquons tant à Sienna IM, via une politique RSE, qu'à l'analyse et le suivi des entreprises de nos portefeuilles. Nous portons notamment une attention particulière aux défis liés au climat, à la biodiversité et aux questions de diversité, équité et inclusion (DE&I).



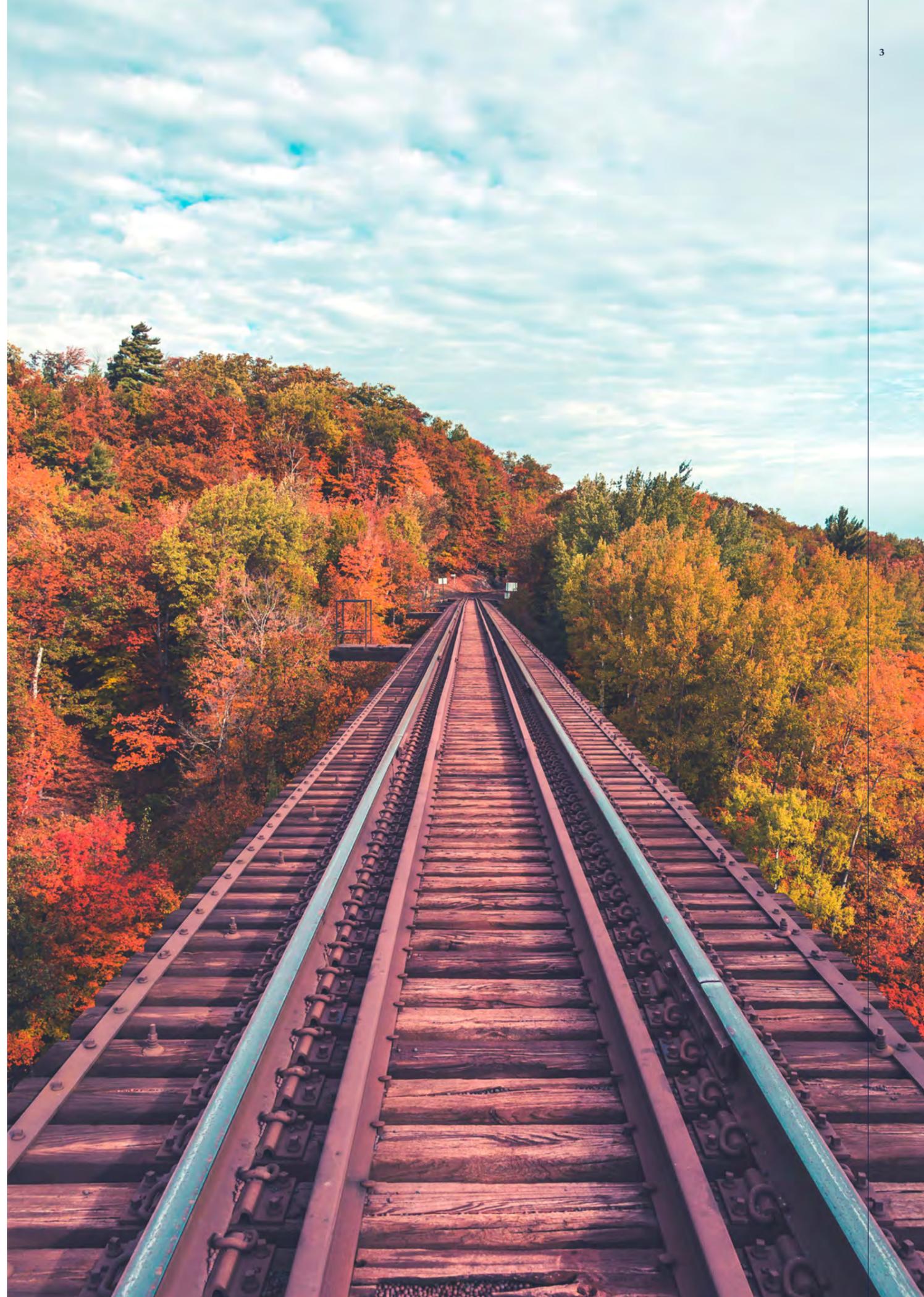
**Alix Faure,**  
Directrice ESG

Notre métier est de financer directement l'économie, dans une vision à moyen-long terme, grâce à une large palette d'expertises et une implantation paneuropéenne. Aussi, nous nous comportons avec les entreprises que nous finançons comme un partenaire et cherchons notamment à les accompagner dans leur stratégie de durabilité.

Travailler pour le futur, c'est également s'engager auprès de nos communautés : les entreprises de nos portefeuilles, bien sûr, mais également le reste de nos parties prenantes, telles que nos collaborateurs, nos clients, nos actionnaires ou encore les communautés locales des territoires dans lesquels nous investissons.

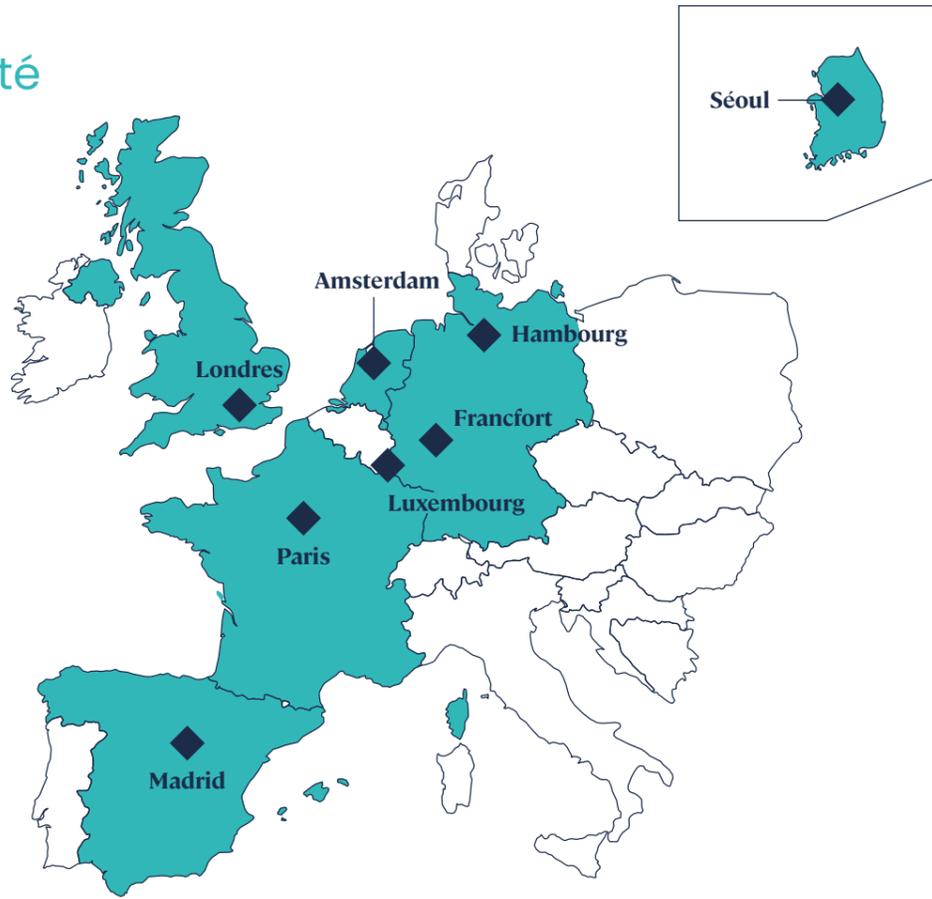
Les efforts de transformation sont longs car cela nécessite de questionner des statu quo, de convaincre et de prouver, en interne et en externe. Mais c'est aussi un travail extrêmement stimulant lorsqu'on sait pourquoi on le fait, lorsque la conviction est partagée par toutes les équipes, et lorsqu'on voit arriver les résultats. Ce travail, nous le faisons pour l'ensemble de nos parties prenantes et souhaitons le partager avec elles, en toute transparence et en toute humilité.

Loin des obligations réglementaires et de reporting, Sienna IM publie pour la première fois en 2024 ce rapport volontaire, que nous souhaitons instaurer comme un point d'étape annuel de l'avancée de notre stratégie de durabilité. ❖



# Profil de Sienna IM

**Sienna IM :**  
carte d'identité  
au 31/12/2023



IMMOBILIER ◆ DETTE PRIVÉE ◆ ACTIFS COTÉS ◆ PRIVATE EQUITY ◆ VENTURE CAPITAL

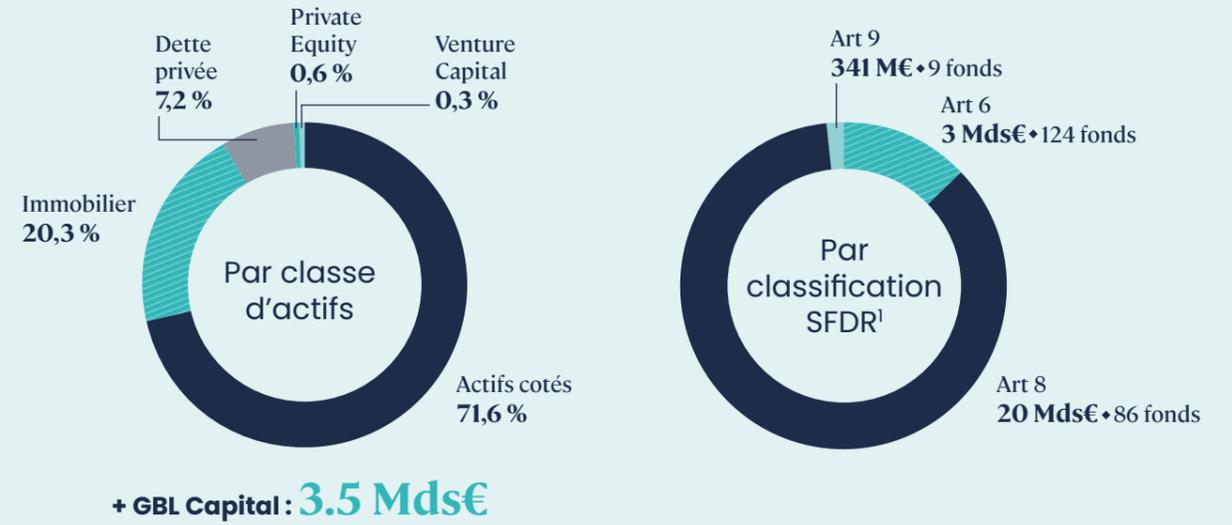
Plus de  
**€34,1 Mds**  
Actifs sous gestion

Près de  
**300**  
Collaborateurs

Un pilotage du bilan carbone  
**3205 t CO<sub>2</sub>e**  
Scope 1, 2, 3  
(hors émissions financées)\*

\*Source : Carbometrix pour un bilan carbone réalisé avec une méthode fondée sur le marché (market based) pour les scope 1, 2 et 3 (hors cat.15 émissions financées)

## Nos encours sous gestion

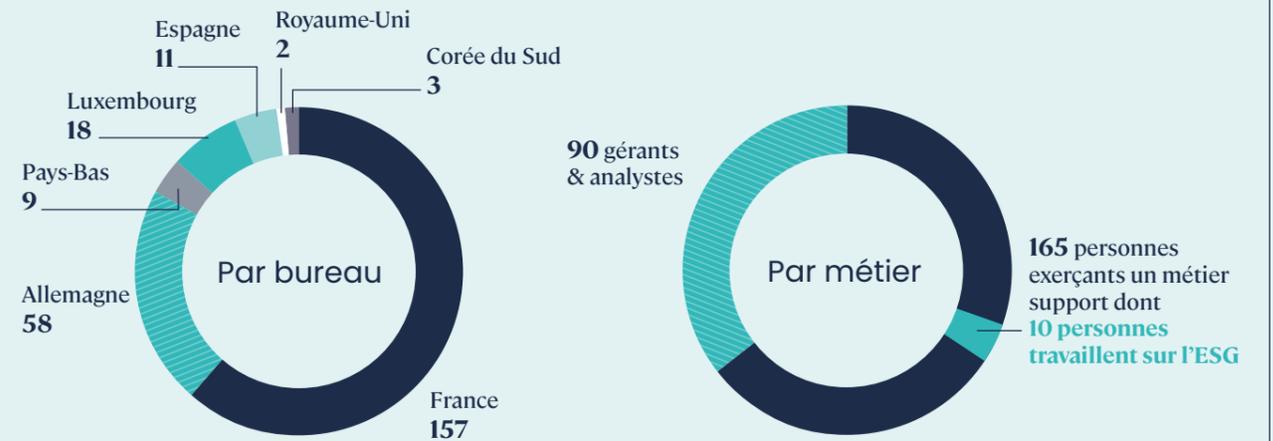


### Chiffres clés

**86 %**  
de nos encours sont couverts  
pas une analyse ESG  
(+ 15 % par rapport à 2022)

**17 Mds €**  
d'encours sous gestion  
détenient au moins un label  
(+47 % par rapport à 2022)

## Nos collaborateurs



### Chiffres clés

**100 %**  
des collaborateurs formés  
aux enjeux ESG

**40 %**  
de femmes dans  
les effectifs

1. Pour les fonds soumis au règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) de la Commission européenne. Ce périmètre exclut notamment l'activité immobilière et les fonds 2023 non éligibles du point de vue juridique.

## Sienna IM, un acteur engagé de l'écosystème de la finance durable

	Thèmes	Expertises	Date
	<b>Finance durable</b>		
	PRI	Sienna IM	2015
	UN Global Compact	Dettes Privées	2022
	Association Française de Gestion (AFG)	Sienna IM, Actifs cotés, Dette Privée	
Initiatives	Institut de la Finance Durable - coordination du groupe de travail sur l'impact	Sienna IM	
	Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)	Actifs Cotés	
	Observatoire de l'Immobilier Durable (OID)	Dettes Privées	
	Institut des professions financières	Dettes Privées	2004
	Mouvement Impact France	Venture Capital	2022
	France Invest Sustainability Club	Sienna IM, Dette Privée	
		SASB	Actifs réels
Cadres de référence	Code de Transparence européen	Actifs Cotés	
Engagement collaboratif	France Invest & FIR - Signataire de la déclaration sur l'Impact	Dettes Privées	2020
	<b>Climat</b>		
Initiatives	CDP	Sienna IM	2023
	Initiative Climat International (ICI)	Dettes Privées	2021
Cadre de référence	Taskforce on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)	Sienna IM	
Engagement collaboratif	Campagne «Say on Climate» coordonnée par le FIR	Actifs Cotés	2023
	<b>Biodiversité</b>		
Initiatives	FAIRR	Sienna IM	2023
	Finance for Biodiversity Pledge	Dettes Privées	2023
Cadre de référence	Taskforce for nature-related Financial Disclosure (TNFD)	Dettes Privées	
	<b>Impact social/ Diversité</b>		
Initiatives	Club 30 France	Actifs Cotés	2023
	FAIR	Actifs Cotés	
Engagement collaboratif	France Invest - Signataire de la déclaration sur la diversité	Sienna IM, Dette Privée	

## Faits marquants 2023 :

### Construction d'une stratégie ESG multi-métiers :

- Mise en place d'un cadre central ESG
- Création de groupes de travail transverses par thématiques au sein du comité des correspondants ESG (climat, fournisseurs de données, etc.) favorisant l'innovation et les meilleures pratiques
- Réalisation de synergies sur les sujets ESG grâce à la mutualisation des efforts humains et financiers (fournisseurs de données, reportings volontaires)

### Lancement de fonds :

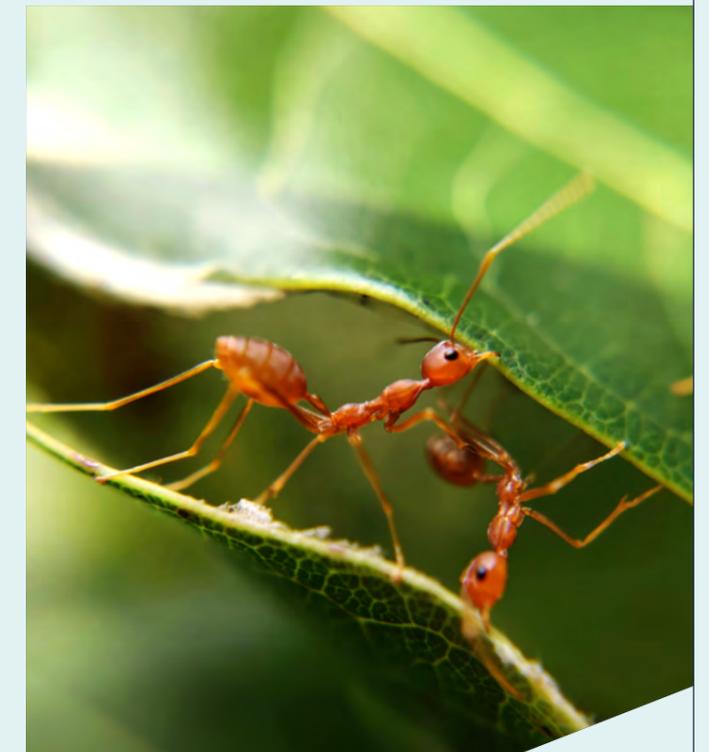
- Lancement de 2 fonds hybrides semi-liquides combinant actifs cotés et privés. Le premier est concentré sur la recherche d'un impact social tandis que le second est un fonds de fonds innovant de trésorerie longue alliant la liquidité des obligations cotées et le potentiel de rendement de la dette privée
- Lancement du fonds « Sienna Sustainable Infra Debt III » par l'équipe Dette Privée, afin de poursuivre l'accompagnement de la transition énergétique grâce aux stratégies de dette à haut rendement

### Mise en place de nouveaux éléments de transparence :

- Mise en œuvre des exigences de reporting du règlement européen SFDR et de l'article 29 de la loi Energie Climat (LEC 29) pour les sociétés de gestion régulées en France et les fonds concernés
- Réponse au questionnaire PRI & [mise en ligne des résultats](#)

### Participation aux avancées de la finance durable :

- Sienna IM a proposé et publié [une réponse](#) à la consultation relative à la refonte du Label ISR
- Sienna IM a répondu à la consultation lancée par la Commission européenne sur le règlement SFDR



# 2023 : une année décisive dans la construction de la stratégie de durabilité de Sienna IM

Sienna IM a connu une étape décisive de croissance en 2022 avec l'acquisition de plusieurs sociétés et l'intégration de nouvelles équipes. C'est avec une ambition renouvelée et une feuille de route précise que nous avons abordé 2023.

Parmi les objectifs que nous nous étions fixés pour l'année, la construction d'une stratégie de durabilité constituait un axe prioritaire. En effet, cette stratégie s'inscrit dans l'ambition de Sienna IM, qui est de challenger le statu quo et d'offrir des solutions innovantes à la hauteur des grands enjeux sociaux et environnementaux actuels. Ainsi, le début de l'année 2023 a été marqué par le recrutement d'une directrice de l'ESG au niveau du groupe, chargée de mettre en place une stratégie de durabilité et de coordonner son application dans chacune des expertises.

La force de Sienna IM réside dans la pluralité de nos expertises et dans notre capacité à créer des liens entre elles pour les renforcer, dans le strict respect des contraintes réglementaires qui s'imposent à nous. Compte tenu des pratiques encore très hétérogènes en matière de finance durable entre les classes d'actifs et les sociétés, cette force s'avère un réel atout pour construire une stratégie de durabilité à la hauteur des enjeux et des attentes de nos clients. C'est également un réel défi !

Ainsi en 2023, nous avons cassé les silos, partagé nos meilleures pratiques et nos convictions, pour construire une vision commune de notre rôle en tant qu'investisseur durable. Ce travail a notamment pu se faire grâce à la mise en place d'un comité des correspondants ESG, piloté par la directrice de l'ESG du groupe, mais aussi grâce au lancement de fonds hybrides.

La stratégie de durabilité de Sienna IM repose sur 2 piliers :

## Une politique d'investisseur durable qui s'articule en plusieurs axes :

- La définition et la mise en œuvre systématique d'**exclusions sectorielles et normatives**. Ces exclusions, qui concernent l'ensemble du périmètre, permettent d'appliquer les meilleurs standards internationaux, notamment en matière sociale et de droits humains, mais aussi d'exclure des secteurs incompatibles avec la transition environnementale. Le détail des exclusions est présenté dans la [Politique d'Exclusion de Sienna IM](#).
- La prise en compte de **critères ESG tout au long du processus d'investissement**. De l'analyse des émetteurs à la cession d'une participation, en passant par la décision d'investissement, chaque étape se base sur une vision à 360°, qui intègre à la fois les données financières et les données ESG.

- La mise en œuvre d'une **stratégie d'engagement**. Sienna IM souhaite agir en investisseur actif, engagé auprès des entreprises en portefeuille, afin de les accompagner dans une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux. A cette fin, nous entretenons un dialogue régulier avec l'ensemble de ces entreprises et tâchons d'exercer, pour les classes d'actifs où nous en disposons, nos droits de votes.

- Le soutien aux avancées de la finance durable grâce à une stratégie de **plaidoyer actif**. Au sein de l'industrie financière et auprès de ses parties prenantes, Sienna IM promeut une approche d'investissement responsable et de long terme. Nous cherchons notamment à contribuer à des avancées constructives du cadre de la finance durable, en participant à des consultations et à des réflexions de place.

## Une approche systémique, qui cherche à traiter ensemble 3 sujets :

- Climat
- Biodiversité
- Diversité, équité & inclusion

Cette approche s'applique à la fois à nos investissements et à nos propres opérations.



## Bilan 2023 : nos principales réalisations

### Mise en place d'un cadre formalisé ESG

- Mise en place d'une gouvernance dédiée
- Mise en place de politiques encadrant les investissements :
  - Politique d'investisseur responsable
  - Politique d'exclusions
  - Politique biodiversité
- Mise en place de politiques encadrant les pratiques de Sienna IM en tant qu'entreprise :
  - Politique d'achats responsables
  - Politique voyages

### Généralisation de l'intégration des critères ESG dans les processus d'investissement

- Actifs privés : mise en place d'un cadre d'analyse partagé

### Préparation de l'engagement auprès de SBTi<sup>2</sup>

Préparation de l'engagement auprès de SBTi tout au long de l'année, incluant une montée en compétence de l'ensemble des collaborateurs sur le climat et sur les implications d'un engagement SBTi. Ce travail a permis d'obtenir une validation de la démarche par le conseil d'administration de Sienna IM en décembre 2023 et l'engagement officiel auprès de SBTi avec le statut « committed » en janvier 2024.

## Question : En tant qu'investisseur, à quel élément êtes-vous le plus sensible dans la sélection d'un gérant durable ?



« En tant qu'investisseur responsable et engagé, MAIF est particulièrement sensible à la qualité et la sincérité de la stratégie. Nous attendons d'un gérant qu'il propose des produits permettant de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique ou de financer une société plus solidaire. Nous souhaitons qu'il fasse preuve de transparence et s'inscrive dans une démarche de progrès afin de présenter des résultats concrets. Enfin, dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous recherchons des fonds qui concilient rendement financier et intégration des enjeux de durabilité. »

**Karine Leymarie,**

Responsable Expertises Investissements et Finance Durable chez MAIF



« Pour sélectionner un gérant d'actifs et lui confier l'épargne salariale et la retraite des salariés d'Orange, outre une solide expérience dans la gestion d'actifs durables et la capacité à absorber des actifs conséquents, deux critères de sélection surpassent de loin les autres : 1) une stratégie d'investissement à impact, privilégiant résolument l'additionnalité et 2) évidemment, aussi la démonstration que sa stratégie d'investissement génère des rendements compétitifs. »

**Thierry Perrouault,**

Directeur des Relations Actionnaires chez Orange



« Malakoff Humanis a défini quatre thématiques prioritaires pour ses investissements : le climat, la biodiversité, la parité et le handicap. Nous sommes très attentifs dans la sélection des gérants aux efforts déployés sur ces thématiques afin d'atteindre nos objectifs, ainsi qu'à leur capacité à combiner cette recherche d'impact avec celle de performance. Par exemple, nous souhaitons développer des tableaux de bord ESG avec les gérants d'actifs que nous sélectionnons, pour suivre la matérialité des performances en termes de durabilité, au même titre que leur performance financière. »

**Aurélie Baudhuin,**

Directrice des Investissements chez Malakoff Humanis

# Une vision ESG partagée, traduite par un cadre central inspiré des meilleures pratiques des métiers



## Chiffre-clé :

**1** plateforme SaaS unique pour toutes les expertises, facilitant la collecte, l'agrégation et l'analyse des données ESG

**E**n 2023, Sienna IM a pu construire et déployer un cadre ESG au niveau du groupe, applicable à tous les métiers. Ce cadre est inspiré des meilleures pratiques de chaque équipe, dans un esprit de fertilisation croisée. Le cadre ESG se traduit dans les faits par la mise en place d'une gouvernance pour les sujets ESG et la définition de politiques encadrant aussi bien les investissements que les pratiques de Sienna IM en tant qu'entreprise.

Pour définir ce cadre, mais également pour assurer sa bonne mise en œuvre, nous nous sommes appuyés sur un comité des correspondants ESG, qui se réunit chaque mois. Ce comité permet de partager les informations relatives aux enjeux ESG et les bonnes pratiques ainsi que de confronter de façon très opérationnelle et pragmatique la vision de chaque équipe. Ce comité assure ainsi la bonne circulation de l'information, la mobilisation de l'ensemble des expertises ESG du

groupe pour soutenir chaque métier et la consolidation de la vision collective sur les enjeux ESG. Un exemple concret de déploiement du cadre ESG est son application aux métiers immobiliers, répartis dans 3 expertises. Nous avons créé un groupe de travail dédié réunissant les différents métiers concernés (courtage, fonds de dette, fonds actions et ESG) qui s'est réuni entre avril et juin pour adapter la politique d'investisseur responsable de Sienna IM à l'immobilier. Grâce à ce travail, la fin de l'année a vu naître une déclinaison opérationnelle de la grille d'analyse ESG adaptée aux métiers de l'immobilier.

Par ailleurs, nous avons porté une attention particulière en 2023 sur la robustesse de nos analyses ESG, aussi bien pour les entreprises cotées que non cotées. Nous avons notamment réalisé un audit des besoins en termes de données ESG, compte tenu de l'élargissement constant de l'offre des fournisseurs de données. Cela nous a conduits à interroger plusieurs acteurs afin d'évaluer la pertinence

de leurs propositions. Au terme de ce processus, nous avons décidé d'enrichir notre panel de fournisseurs de la façon suivante :

→ Concernant les entreprises cotées, nous avons décidé de contractualiser avec le CDP et Iceberg DataLab et d'intégrer à nos analyses les listes GOGEL (Global Oil & Gas Exit List) et GCEL (Global Coal Exit List).

→ Concernant la collecte de la donnée des entreprises privées, nous avons choisi de recourir à un unique prestataire et avons sélectionné Tennaxia.

Enfin, toujours dans une logique de centralisation et de partage des informations, nous avons souhaité nous doter d'un SaaS ESG partagé par l'ensemble des lignes de métier de Sienna IM. Nous avons conduit un appel d'offres à l'issue duquel nous avons choisi l'outil proposé par la fintech Weefin « ESG Connect », dont le déploiement démarre en 2024.



**François Perrin,**  
Head of ESG chez GBL

« GBL est très heureux de voir la direction prise par Sienna IM en termes d'intégration des enjeux de durabilité dans son business model et nous espérons que ce premier rapport de durabilité contribue à l'appréciation de l'engagement de Sienna IM en faveur de l'ESG et de l'investissement responsable. »

## Aller plus loin en 2024 :

Nous considérons que la gestion des données ESG est un élément central des stratégies de durabilité pour les acteurs financiers. Notre ambition est de nous aligner sur les meilleurs standards afin de répondre au mieux aux attentes et besoins de nos clients.

Nous continuerons ainsi à nous renforcer aussi bien au niveau des métiers front (analystes et gérants) que des métiers support comme la conformité, les risques ou encore le middle office.

# Tous acteurs de la durabilité



## Chiffre-clé :

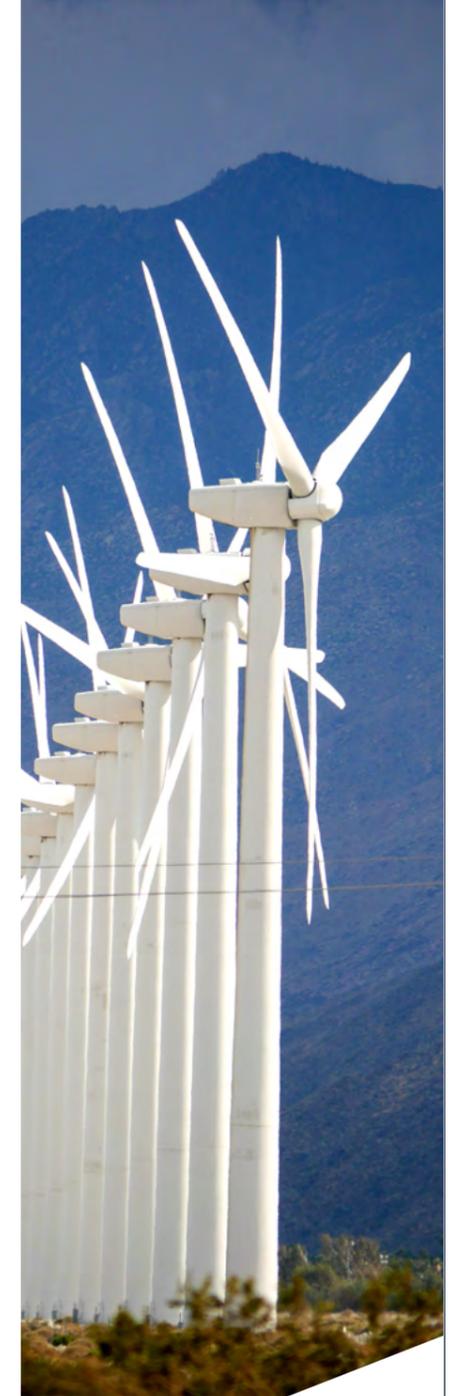
**100 %** des collaborateurs formés à l'ESG

**C**hez Sienna IM, nous sommes convaincus que se comporter comme un acteur financier responsable, c'est d'abord se montrer exemplaire. Aussi, nous nous appliquons les mêmes exigences en matière de durabilité, que celles que nous avons envers les entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous portons donc une attention particulière à notre responsabilité sociale en tant qu'entreprise (RSE).

En 2023, nous avons développé au sein du groupe une culture ESG qui implique l'ensemble des collaborateurs grâce à plusieurs éléments :

- la mise en place d'une gouvernance sur les sujets ESG qui les positionne au plus haut niveau. Notre directeur général est responsable de la stratégie ESG de la maison au niveau du comité de direction et au niveau de notre conseil d'administration.

- la formation de 100 % des collaborateurs aux enjeux ESG via une formation obligatoire d'au moins 4h (et le double pour certaines équipes). Cette formation a permis de leur donner des clés de compréhension de la réglementation ESG en général et d'enjeux plus spécifiques, tels que le climat ou la biodiversité. Les équipes qui sont amenées à traiter des problématiques ESG ont suivi la formation « Responsible Investing » des PRI. Enfin, nous avons organisé en juillet 2023 une conférence sur notre futur engagement auprès de SBTi afin de sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs et de les associer au projet. Ces actions de formation nous permettent de partager un langage commun et de fédérer nos collaborateurs autour d'un objectif : celui de placer Sienna IM dans une trajectoire de durabilité.



## Aller plus loin en 2024 :

Afin que chaque collaborateur soit pleinement impliqué dans notre stratégie de durabilité, nous avons décidé en collaboration avec la direction RH fin 2023 d'intégrer aux objectifs de tous les collaborateurs au moins un objectif ESG. Ces objectifs ESG ont été longuement réfléchis et sont adaptés à chaque équipe. Ils auront, le cas échéant, une incidence sur la rémunération variable des collaborateurs.



**Adrian Koeve,**  
Manager - Corporate Development & Portfolio Management  
- expertise Immobilier de Sienna IM

« En 2023, Sienna IM a démontré sa volonté de placer les enjeux de durabilité au cœur de sa gouvernance et de sa stratégie, mais aussi comme une priorité en termes de formation des équipes. Je suis fier de faire partie d'une société qui cherche à la fois à s'améliorer et se challenger sur les enjeux ESG, et à faire avancer l'ensemble du secteur de la finance. »

# Continuer à innover en intégrant la biodiversité



## Fait marquant :

Collaboration avec Iceberg Data Lab en juillet 2023

Un élément fort de notre ADN chez Sienna IM est de chercher en permanence à nous remettre en question, à innover, pour améliorer nos pratiques. Cela est particulièrement vrai sur les sujets de durabilité, car nous savons que les acteurs qui souhaitent rester ambitieux dans leur démarche doivent faire preuve d'une adaptabilité forte.

En 2023, cette volonté d'innover nous a conduits à porter une attention particulière à un sujet environnemental clé, qui doit être traité concomitamment des questions climatiques : celui de la préservation de la biodiversité. Ainsi, nous avons développé et déployé une politique biodiversité destinée à couvrir toutes nos classes d'actifs et expertises. Elle énonce non seulement

nos convictions, mais aussi les moyens que nous allons déployer, sous la forme d'actions concrètes.

La mise en œuvre de cette ambition nous a poussés, tout au long de l'année, à innover constamment afin de trouver les moyens d'intégrer la biodiversité à notre cadre ESG. Nous avons fait l'acquisition auprès de notre partenaire Iceberg Data Lab de données spécifiques à l'impact des entreprises cotées sur la biodiversité, qui nous permettront de mieux comprendre et de gérer l'impact de nos investissements. Afin de rendre opérationnelle notre politique et de mettre à profit l'arrivée de ces nouvelles données, nous avons accompagné les équipes d'investissement dans la compréhension des enjeux et l'intégration de ces données en les formant. Nous avons aussi développé un outil propriétaire pour identifier les

enjeux sectoriels liés à la biodiversité. Nous sommes persuadés que la réalisation de nos objectifs en matière de biodiversité nécessite l'engagement et la participation de tous les membres de notre organisation.

Notre souhait de mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité et de participer au progrès du secteur de la finance, nous a amenés à intégrer un groupe de travail de l'AFG dédié à la biodiversité. Ce forum nous offre l'opportunité d'échanger avec nos pairs sur nos pratiques et nos challenges et de réfléchir ensemble aux bonnes pratiques à mettre en œuvre. Nous sommes convaincus que cette collaboration renforcera nos pratiques et notre bonne intégration de la biodiversité dans nos processus d'investissement.

## Aller plus loin en 2024 :

Nous sommes déterminés à faire de la biodiversité une partie intégrante de notre cadre ESG. Nous allons affiner encore notre approche en formalisant une stratégie d'intégration qui s'appuiera sur un diagnostic d'identification d'impacts et dépendances de nos portefeuilles et apportera une attention particulière à la thématique la plus significative identifiée.

Ces efforts nous permettront de contribuer au financement d'une économie plus durable et plus sobre en ressources naturelles, afin de préserver les écosystèmes dont dépendent notre société et les générations futures.



**Alix Faure,**  
Directrice ESG  
chez Sienna IM

*« Sienna IM travaille activement à la façon de mieux intégrer les enjeux liés à la préservation de la biodiversité, que ce soit au niveau de l'intégration de ces enjeux dans la prise de décision d'investissement, ou dans l'offre de fonds proposée à nos clients. La biodiversité étant un sujet encore peu mature, nous cherchons à améliorer notre expertise en lien avec ces enjeux, pour mettre nos compétences au meilleur service de nos clients. »*



# Perspectives 2024

Notre stratégie de durabilité est en évolution permanente, grâce notamment à l'exercice d'une veille sur les progrès réalisés par la science, l'économie, mais aussi le secteur financier. Nous sommes fiers des avancées que nous avons déjà réalisées et de la mobilisation de notre collectif sur les enjeux ESG. Nous sommes conscients également des progrès que nous pouvons encore faire, grâce notre implication dans le secteur et à nos échanges permanents avec nos clients ainsi qu'avec le reste de nos parties prenantes. 2023 a été l'année de la construction de notre stratégie de durabilité. 2024 sera l'année de sa consolidation. Ainsi, en ces premiers mois de 2024, nos priorités pour l'année sont les suivantes :



## → Définir et faire valider notre stratégie SBTi

Sienna IM s'est engagée auprès de SBTi en janvier 2024 et s'inscrit désormais officiellement dans l'initiative avec le statut « *committed* ». Cet engagement est très structurant pour Sienna IM car il englobe non seulement nos opérations (scope 1 et 2) mais aussi les émissions des entreprises que nous finançons. Nous disposons de 2 ans pour développer les objectifs qui nous rendront compatibles avec un scénario Net Zero d'ici à 2040. Toutefois, nous avons décidé d'aller plus vite et de présenter à notre conseil d'administration notre plan de développement d'ici la fin de l'année.

Cet engagement auprès de SBTi est un changement de paradigme. Cela signifie que nous allons mettre le climat au cœur de l'ensemble de nos décisions d'entreprise et de gestion.

Peu d'acteurs financiers ont pris un tel engagement, et nous sommes ravis de montrer la voie sur ce chemin.



**Jean-Marie Péan,**  
Directeur Finance  
Responsable de  
l'expertise  
Actifs cotés  
chez Sienna IM

*« Intégrer SBTi n'est pas une simple adhésion. C'est l'opportunité pour un gérant d'actifs comme Sienna IM d'avoir une démarche climatique globale en tant qu'entreprise et investisseur, d'appartenir à un réseau d'entreprises partageant les mêmes objectifs et de structurer son groupe autour d'une vision commune de durabilité et de performance financière à long terme. »*

## → Poursuivre le chantier data ESG

La gestion de la donnée ESG reste un point central de notre stratégie ESG et un levier d'amélioration. Nous sommes convaincus que l'accès, la gestion et le traitement des données permettent de proposer à nos clients les meilleurs produits et les meilleurs services. En effet, la possibilité d'établir des indicateurs sur des enjeux E, S et G est un point de départ pour mettre en place un plan de transformation, qui sera ensuite suivi et sur lequel il sera possible de réaliser des reportings. Si cela est vrai de l'ensemble des sujets mesurables, nous allons porter une attention particulière aux données relatives au climat (afin de répondre à notre engagement auprès de SBTi), à celles liées aux sujets de diversité, et plus généralement à l'ensemble des sujets liés à la responsabilité sociétale des entreprises.

Ainsi, la mise en œuvre opérationnelle de notre SaaS ESG est un des enjeux clés 2024 et est au cœur de notre transformation.

Par ailleurs, nous nous engageons dès cette année à nous conformer à la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et à produire un reporting en 2025 sur l'exercice 2024. La mise en œuvre de CSRD vise un double objectif : d'une part, une prise de conscience de la part des entreprises de leurs enjeux sur les sujets ESG, dans une vision de double matérialité, afin de challenger leur stratégie et de les emmener vers une transformation de leurs pratiques. D'autre part, la mise en place d'une comptabilité extra financière qui permettra à l'entreprise comme à ses parties prenantes une lecture à 360° de sa performance et de ses risques. Parce que ces enjeux nous semblent fondamentaux, Sienna IM souhaite devancer la réglementation et travaillera dès 2024 à la mise en œuvre d'un reporting CSRD qui sera audité pour obtenir une assurance limitée, comme demandé par la directive. Notre reporting CSRD sera disponible début 2025.

## → Mettre en place des mesures fortes sur les sujets DE&I, au niveau de nos investissements et de nos opérations

Nous sommes convaincus que pour rendre la transition environnementale possible, elle doit être acceptée, voire souhaitée, par l'ensemble de la population. C'est ce que l'on appelle la « transition juste », une vision à laquelle Sienna IM adhère sans réserve. Aussi, il est évident qu'il nous faut traiter les sujets environnementaux - climat et biodiversité notamment - en même temps que les sujets sociaux. Nous avons donc décidé, en 2024, de mettre l'accent sur les problématiques liées à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. Nous comptons traiter ces problématiques au niveau de nos propres opérations mais aussi au niveau de nos portefeuilles.

Nous avons lancé fin 2022 une stratégie d'investissement à impact social qui a pour objectif de lutter contre les discriminations liées au genre et de favoriser l'emploi des seniors et des personnes en situation de handicap. Dans une logique d'amélioration continue, nous avons décidé en 2024 de renforcer le processus d'analyse ESG et d'impact de la stratégie afin d'apporter encore plus de valeur à nos clients.

Au niveau de nos propres opérations, nous avons lancé des groupes de travail, dont un sur la gestion du capital humain qui a pour mission de se concentrer sur les problématiques de diversité, équité et inclusion. Nous nous impliquons également dans les réflexions de place sur ce sujet puisque la directrice générale déléguée de notre expertise Dette Privée, Marianne des Roseaux, est présidente de la commission diversité de l'AFG.



**Sébastien Lesueur,**  
CTO chez Sienna IM

*« Pour répondre aux défis réglementaires et rendre nos engagements réels, il est essentiel d'avoir une gestion qualitative et industrielle des données ESG. Notre équipe s'est engagée activement dans le développement de notre système d'information en ce sens, en sélectionnant des outils innovants, y compris un hub de données centralisé pour le groupe, et en collaborant avec des fournisseurs de données spécialisés. Les projets d'implémentation sont en cours à un rythme soutenu, impliquant tous les métiers concernés. En matière de données ESG, comme dans de nombreux autres domaines, les synergies entre la gestion d'actifs cotés et d'actifs privés apportent une valeur collective significative. »*



**Marianne des Roseaux,**  
DGD de l'expertise  
Dette Privée chez  
Sienna IM

*« Convaincus que la diversité est un enjeu de performance des entreprises, nous avons fixé en 2023 dans nos accords d'intéressement des objectifs mesurables d'amélioration de la mixité. Nous avons par ailleurs mis en place pour nos salariés des formations de sensibilisation aux situations de handicap au travail. Ces actions s'inscrivent en complet alignement avec la stratégie impact social de nos portefeuilles. »*

Ce document établi par Sienna Investment Managers Luxembourg SA n'a pas fait l'objet de vérification ou approbation d'une autorité de tutelle, ne constitue pas une offre de vente de titres ni des services de conseil en investissement. Ce document contient uniquement des informations générales et n'est pas destiné à représenter des conseils en investissement généraux ou spécifiques. La communication de tout document ou information concernant les fonds d'investissement gérés par les sociétés de gestion de portefeuille du groupe Sienna Investment Managers et mentionnés dans ce document est limitée ou restreinte dans certains États ou juridictions. Ces fonds d'investissement sont également susceptibles d'être réservés à une clientèle d'investisseurs professionnels et avertis. Il n'est pas envisagé que le présent document soit communiqué ou puisse être utilisé par toute personne ou entité, quelle que soit sa localisation, dans une juridiction ou un État où une telle communication ou un tel usage serait contraire à la réglementation locale applicable. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs et les objectifs ne sont pas garantis. Certaines déclarations et données prévisionnelles sont basées sur les prévisions actuelles, les conditions actuelles de marché et la situation économique actuelle, les estimations, projections et les opinions de Sienna Investment Managers Luxembourg SA et/ou de ses sociétés affiliées. En raison de divers risques et incertitudes, les résultats réels peuvent différer de ceux reflétés ou envisagés dans ces déclarations prospectives ou prévisions. Sauf mentions contraires, les données contenues dans ce document sont celles connues au 31 décembre 2023. Toute décision d'investissement dans un fonds doit se fonder exclusivement après une revue attentive et précise de sa documentation et les conseils d'un professionnel. La responsabilité de Sienna Investment Managers Luxembourg SA ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ce document. avril 2024 - Sienna Investment Managers Luxembourg SA - Tous droits réservés

Sienna Investment Managers Luxembourg SA, société anonyme de droit Luxembourgeois ayant son siège social 19/21 route d'Arlon, L-8009 Strassen, Luxembourg, enregistrée sous le numéro B239125 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.